

1.2.3-4 AUTRES EPREUVES PAR EQUIPES**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PITCH & PUTT PAR EQUIPES****REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Le nombre d'équipes maximum est fixé à 18****Pour les Clubs (une seule équipe par Club) :**

Ouvert dans l'ordre aux catégories suivantes :

- Golf Pitch & Putt
- Golf Compact disposant d'une homologation ou d'un repère Pitch & Putt
- Golf disposant d'une homologation ou d'un repère Pitch & Putt
- Golf compact ou golf ne disposant pas d'une homologation ou d'un repère Pitch & Putt.

Si nécessaire, les Clubs seront départagés par ordre d'arrivée des inscriptions en plus de l'ordre de priorité indiqué ci-dessus.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Mixité possible.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)**FORME DE JEU****Pour un parcours de 18 trous**

Equipe de 3 joueurs ou joueuses / stroke play / 72 trous / 36 trous par jour (2 tours par jour)

Chaque tour, les 2 meilleurs scores de l'équipe sont retenus. Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

Pour un parcours de 9 trous

Equipe de 3 joueurs ou joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour (2 tours par jour)

Chaque tour, les 2 meilleurs scores de l'équipe sont retenus. Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

Les départs s'effectueront en shot gun.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Les cadets ne sont pas autorisés.

Le nombre maximum de clubs autorisés est de 3 (putter inclus).

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premières équipes.